

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 mars 2019

Premières statistiques sur le contrôle des poids lourds : les centres de contrôle sont plus efficaces que les contrôles mobiles

Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui pour la première fois des données sur le contrôle des poids lourds effectué en Suisse. L'Initiative des Alpes se réjouit que la Confédération se soit enfin conformée à sa revendication. Les chiffres sont alarmants : près d'un tiers des camions contrôlés dans un centre dédié à cette tâche sont défectueux, cette part atteint un cinquième lors de contrôles mobiles. La Confédération doit rapidement construire les centres de contrôles prévus et renforcer les centres existants, en les dotant de suffisamment de moyens.

« La Confédération a enfin répondu à notre demande ! Il s'agit d'une étape importante pour renforcer la sécurité sur les routes et assurer un transfert systématique des marchandises vers le rail » indique Mathias Reynard, conseiller national et membre du comité de l'Initiative des Alpes. Contrôler le trafic lourd permet d'éviter la sous-enchère qui péjore la sécurité du transport routier et permet d'assurer des conditions plus équitables en terme de concurrence entre le fret routier et ferroviaire.

Comme le montrent les chiffres sur les contrôles des poids lourds publiés aujourd'hui, en 2018 près d'un tiers des camions contrôlés dans un centre de compétence ont été sanctionnés pour infractions routières (surcharge, défaillances techniques, infractions contre l'ordonnance sur la durée du travail et du repos principalement) alors que dans les contrôles mobiles, cette part ne s'élève qu'à un cinquième. « Ces chiffres sont alarmants. Ils montrent que les contrôles effectués dans les centres de compétence du trafic lourd sont plus efficaces que les contrôles mobiles. Il est donc urgent de densifier le réseau de contrôle et de donner aux centres existants suffisamment de ressources » déclare Mathias Reynard.

« En comparaison avec le trafic ferroviaire, le fret routier est trop peu contrôlé, nous revendiquons son intensification, il n'y a pas d'économie à faire sur le compte de la sécurité sur la route ! » déclare Isabelle Pasquier, coordinatrice romande de l'association. L'Initiative des Alpes exige la réalisation rapide de centres de contrôle au sud du Gothard et au Simplon. Sur les treize centres de contrôle prévus par la Confédération en 2003, sept seulement sont en service. « Au vu des chiffres publiés aujourd'hui, il n'est pas acceptable de ne pas renforcer au plus vite le réseau de contrôle » ajoute Isabelle Pasquier.

Depuis 2017, l'Initiative des Alpes demande la publication d'un rapport sur le contrôle du trafic lourd, un appel signé par plus de 10 000 personnes avait été remis à la Conseillère fédérale alors en charge des transports, Doris Leuthard. Mathias Reynard avait appuyé et développé cette revendication par une motion.

La Confédération répond en partie seulement à la motion déposée. « Elle demandait que les données soient détaillées par canton stipulait que le rapport devait déboucher sur des propositions de mesures pour améliorer le contrôle du trafic lourd, il n'en est rien. Nous allons donc réfléchir à la suite à donner » a conclu Mathias Reynard.

Contact :

- Mathias Reynard, membre du comité de l'Initiative des Alpes, conseiller national, 078 328 67 40
- Isabelle Pasquier, coordinatrice romande de l'Initiative des Alpes, 078 614 04 15